



AUTORISATION DE SORTIE

ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

UNIQUEMENT pour les élèves de 3^e à 6^e année primaire

P1 et P2: si accompagné par grand frère ou sœur

Si non, obligation de reprise par une personne responsable

Je soussigné(e)

autorise mon enfant

classe:

à quitter seul l'établissement Oui Non

accompagné de

Si oui, veuillez compléter les informations ci-dessous:

A LA FIN DES COURS OU A LA FIN DE L'ETUDE

Oui Non

A MIDI (DE 12 H 00 A 13 H 10)

Oui Non

(mon enfant retournera à l'école entre 13 h 10 et 13 h 15)

LE MERCREDI A MIDI (FIN DES COURS)

Oui Non

Signature des parents

Visa du titulaire

Merci de remettre cet avis avec une petite photo récente (nom + classe à l'arrière).
Un double de la carte sera collé dans le journal de classe.

